

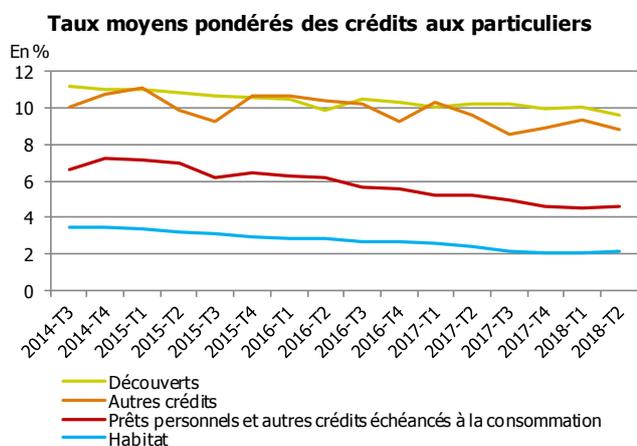
Taux des crédits aux particuliers en Nouvelle-Calédonie au 2^e trimestre 2018

Au deuxième trimestre 2018, le cout du crédit aux particuliers suit des évolutions contrastées. Le taux moyen des découverts recule de 43 points de base (pb) et atteint un nouveau point bas historique à 9,64 %. Sur un an, la diminution s'élève à 57 pb. En revanche, après dix trimestres consécutifs de baisse (-193 pb sur la période), le taux moyen des prêts personnels s'affiche en légère hausse (+6 pb). Comme au trimestre précédent, le taux moyen des crédits à l'habitat reste relativement stable. Sur un an, il se contracte de 28 pb.

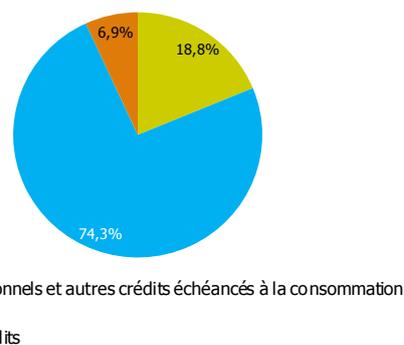
Alors que les écarts entre les taux pratiqués en métropole et en Nouvelle-Calédonie pour les prêts personnels et les crédits à l'habitat se réduisaient depuis début 2017, ces derniers se creusent à nouveau au deuxième trimestre 2018 (respectivement de +19 pb et +8 pb). Cette évolution est le fait de la contraction des taux métropolitains, tandis que les taux calédoniens se stabilisaient. En revanche, l'écart se resserre pour les découverts (-41 pb).

Les taux pratiqués en Polynésie française et ceux appliqués en Nouvelle-Calédonie convergent. Le taux moyen des découverts, dans les deux géographies devient quasiment identique. Les taux moyens des prêts personnels et des crédits à l'habitat demeurent plus faibles en Nouvelle-Calédonie qu'en Polynésie française, mais le différentiel diminue (respectivement de -17 pb et de -9 pb).

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

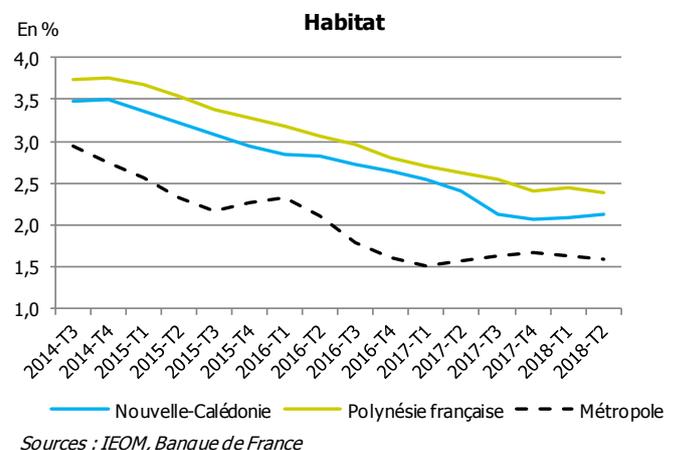
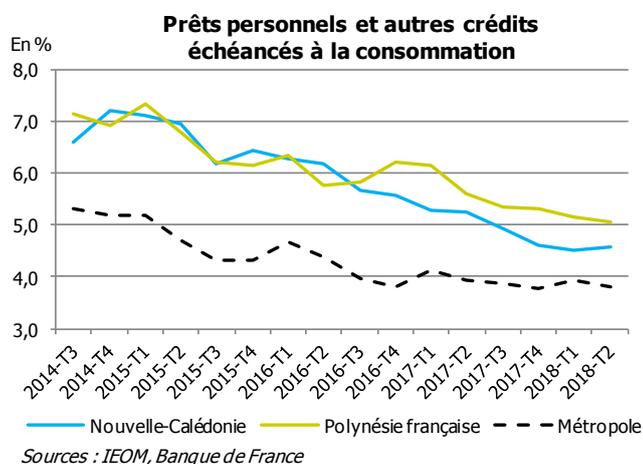
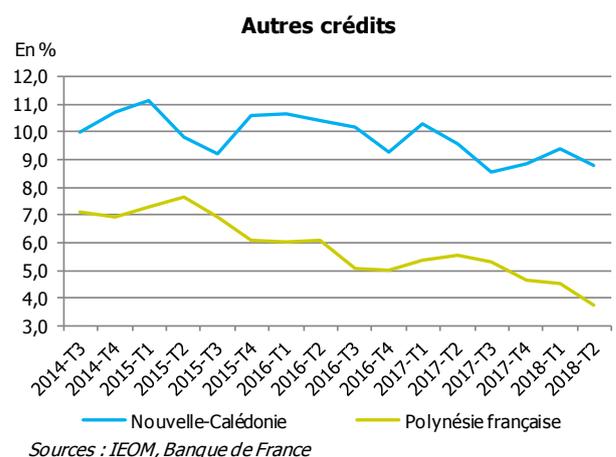
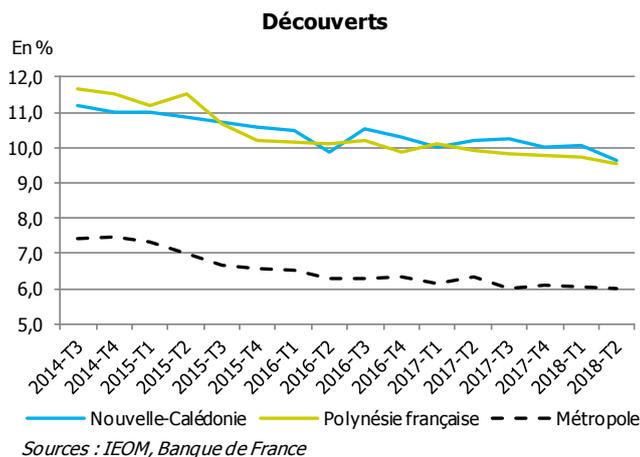


Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers (sur un an, hors découverts)



Taux moyen débiteurs en %							Variations (en pb)	
		2017-T2	2017-T3	2017-T4	2018-T1	2018-T2	1 trim	1 an
Nouvelle-Calédonie	Découverts	10,21	10,25	10,00	10,07	9,64	-0,43	-0,57
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	5,23	4,92	4,62	4,52	4,58	0,06	-0,66
	Habitat	2,40	2,13	2,06	2,09	2,12	0,03	-0,28
	Autres crédits	9,57	8,58	8,87	9,39	8,81	-0,58	-0,76
Métropole	Découverts	6,33	6,01	6,12	6,03	6,01	-0,02	-0,32
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,93	3,86	3,77	3,94	3,81	-0,13	-0,12
	Habitat	1,57	1,62	1,66	1,62	1,58	-0,04	0,01

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Nouvelle-Calédonie exploite environ 67 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du 2^e trimestre 2018.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : Jean-David NAUDET – Responsable de la rédaction : David CHATELAIN
Éditeur et imprimeur : IEOM - Achevé d'imprimer : aout 2018